

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 29 (2014)
Heft: 3

Rubrik: Nike

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

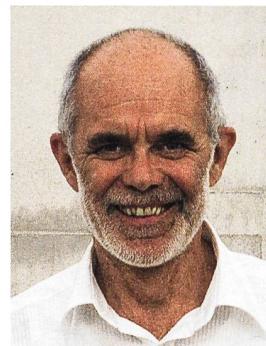
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zur Pensionierung von Georg Frey

Der Denkmalpfleger im Amt für Denkmalpflege und Archäologie des Kantons Zug, Georg Frey, ist Ende Juni 2013 in den Ruhestand getreten. Er begann am 1. Juli 2001 seine Tätigkeit in Zug, nachdem er zuvor während acht Jahren Denkmalpfleger von Appenzell Ausserrhoden gewesen war. Der Wechsel ins Zugerland glich einem Paradigmenwechsel, wie er selber einmal feststellte. In Appenzell hatte er als Alleinverantwortlicher hauptsächlich mit intakten Dorfbildern und Bauern- und Bürgerhäusern zu tun. In Zug war er in eine Amtsstruktur eingebunden, und die Pflege der historisch gewachsenen Kulturlandschaft hatte im dynamischen Rahmen eines überdurchschnittlichen Wirtschafts- und Bevölkerungswachstums zu geschehen. Die Zeit war auch von verschiedenen denkmalkritischen politischen Weichenstellungen geprägt.

In der zwölfjährigen Ära von Georg Frey haben die Direktion des Innern und der Regierungsrat rund 100 Baudenkmäler unter kantonalen Denkmalschutz gestellt. Zudem konnte das Amt rund 8,8 Millionen Franken Beiträge an die Restaurierung geschützter Denkmäler ausbezahlen. Davon begünstigt waren in erster Linie eine Vielzahl ländlicher und städtischer Wohn- und Wirtschaftsbauten sowie zunehmend Objekte des 20. Jahrhunderts, insbesondere Industrieanlagen sowie Schul- und Verwaltungsbauten.

Georg Frey ging es nie bloss um den Erhalt historischer Bausubstanz, sondern vielmehr auch um eine angemessene und nachhaltige Nutzung der Gebäude. Diese hatte sich idealerweise an den Möglichkeiten des Denkmals und nicht umgekehrt zu orientieren, ganz im Sinne der von der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege EKD herausgegebenen Leitsätze zur Denkmalpflege in der Schweiz. Restaurieren hieß für Georg Frey immer auch, Veränderungen zur Verbesserung der Nutzung zuzulassen, was



ihm einmal die Unterstellung eines Gegners eintrug, Denkmäler seien vor dem Denkmalpfleger zu schützen. Das Beleben mit dem Bewahren der geschichtlichen Spuren zu verbinden, verlangte vor allem Überzeugungsarbeit, und hier sah Georg Frey den Kern seines Engagements als Denkmalpfleger: Geschichte mit allen Beteiligten nutzbar zu machen und so lebendig zu erhalten. Er plädierte stets dafür, Objekte nicht isoliert zu betrachten, sondern sie als integralen Teil eines städtebaulichen Ensembles oder eines Ortsbildes zu verstehen. Dabei kam seiner Mitwirkung in Beurteilungsgremien von Wettbewerben und Studienaufträgen eine wichtige Rolle zu. Eine neue Herausforderung bildete die Beurteilung von energetisch wirksamen Massnahmen an Denkmälern und in Ortsbildschutzzonen. Hier galt es, jeweils Lösungen zu finden, die zugleich ökologischen und denkmalpflegerischen Anliegen gerecht wurden.

Wenn sich Georg Frey nun aus der praktischen Denkmalpflege zurückgezogen hat, darf er mit Befriedigung auf seine Zuger Zeit zurückschauen. Was heute wie selbstverständlich als gebauter historischer Zeitzug dasteht, ist in vielen Fällen das Ergebnis von Georg Freys Verhandlungs- und Überzeugungsgeschick. Er hat mit viel Engagement einen wichtigen Beitrag dazu geleistet, dass der Kanton Zug trotz enorm hoher Planungs- und Bautätigkeit wichtige Elemente seines gebauten Kulturerbes bewahren und qualitativ weiterentwickeln konnte. Wir wünschen Georg Frey für den nächsten Lebensabschnitt Gesundheit, Glück und Freude.

Stefan Hochuli
Vorsteher Amt für Denkmalpflege und
Archäologie des Kantons Zug

IHPE/EPIM

International Heritage Photographic Experience / Expérience photographique internationale des monuments

Mehr als 120 Fotos wurden für den 11. Jugendfotowettbewerb eingereicht. Der IHPE/EPIM-Wettbewerb soll bei Jugendlichen die Wahrnehmung der eigenen Kultur fördern. Er stand unter dem Motto «Wirf Licht auf Dein kulturelles Erbe» ganz im Sinne der Denkmaltage 2013, die sich um «Feuer, Licht und Energie» drehten.

Das diesjährige Siegerfoto von Morgane Grandjean heisst «Bulle avec l'ancienne usine électrique». Die Fotografin hat auf die historische Kraftwerksanlage in La Chaux-de-Fonds (NE) ein ganz spezielles Licht geworfen: Ihr Blick fiel auf die Fenster, die Licht in die alte Halle werfen und den Kachelboden, die beide als Spiegelung in einer Seifenblase erkennbar werden. Die experimentierfreudige Auseinandersetzung mit dem Bau hat die Jury überzeugt.

«Combat des reines» von Nicolas Christe zeigt als zweitplatziertes Bild ein immaterielles Kulturgut, aufgenommen in Leytron (VS). Der Kampf der Kühe um ihren Platz in der Herde gehört zu ihrem natürlichen Verhalten, um das herum ein Volksfest entstanden ist. An dem Bild gefiel der Jury zudem der Aufbau in drei Ebenen: Die Protagonistinnen im Vordergrund, die Zuschauer im Mittelgrund und die Lokalisierung in die Landschaft dahinter sowie die Nutzung der Schärfe beziehungsweise Unschärfe zur Unterstreichung dieser Ebenen.

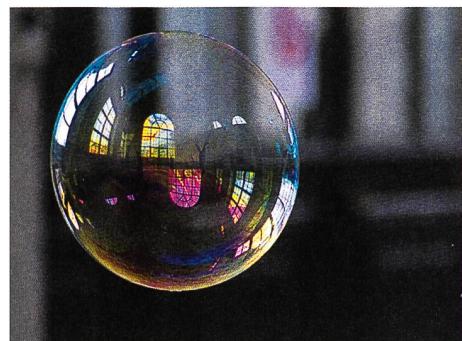
Auf dem dritten Platz, der leider nicht prämiert werden kann, ist das Foto «Société de consommation» von Mandy Rondelle. Ein Fußgängerstreifen führt auf aussortierte Gegenstände zu, die vor einem Haus stehen, das Altwaren verkauft. Es zeigt den kritischen Blick der jungen Fotografin auf den Umgang mit Gegenständen, die nicht mehr genutzt aber trotzdem Zeitzeugen sind.

Die beiden Gewinner erhalten Gutscheine von Photovision AG in Bern (www.photovision.ch), die den Wettbewerb auch 2014 wieder grosszügig unterstützt. Die Landessieger reisen ausserdem nach Strassburg, wo sie eine Auszeichnung im Europaparlament entgegennehmen. Die besten Bilder des Wettbewerbs 2014 werden bei den Bieler Fototagen ausgestellt und können auch auf unserer Homepage www.nike-kultur.ch angeschaut werden.

Das Motto des kommenden Fotowettbewerbs lautet wie das der Denkmaltage 2014: «Zu Tisch». Im September bietet sich also die Möglichkeit im Rahmen der Europäischen Tage des Denkmals Fotos von Küchen, Restaurants, Märkten, Festen, Geschirr, Speisen, Weinbergen, Rezepten, Kornhäusern, Speisesälen, Esstischen und noch vielem mehr zu machen und bis zum 7. Januar 2015 an uns zu schicken.

Weitere Informationen:

www.nike-kultur.ch/jugend-fotowettbewerb und
www.facebook.com/pages/Internationaler-Jugend-Fotowettbewerb



«Bulle avec l'ancienne usine électrique»
par Morgane Grandjean (18 ans).



«Société de consommation»
par Mandy Rondelle (13 ans).

Plus de 120 photos ont été envoyées pour la 11^e édition du concours «Expérience photographique internationale des monuments». Le concours EPIM / IHPE a pour but de rendre les jeunes attentifs à leur culture. En accord avec le thème des Journées européennes du patrimoine de cette année, «feu et lumière», le thème du concours était «lumière sur notre Héritage culturel».

La photo gagnante de Morgane Grandjean montre une «Bulle avec l'ancienne usine électrique». La photographe jet un éclairage spécial sur l'ancienne centrale électrique à La Chaux-de-Fonds. Elle a capturé les fenêtres et les carreaux du sol de la salle dans une bulle de savon. Cet affrontement expérimental avec l'immeuble est l'argument pour la première place.

La photo «Combat des reines» de Nicolas Christe est placée seconde. Ce patrimoine immatériel se situe au milieu d'une fête populaire à Leytron (VS). D'ailleurs, le combat pour leur place dans le troupeau est une conduite normale des vaches. Le jury aime la composition de l'image avec les protagonistes au premier plan, les auditoires derrière et le site au fond, ainsi que l'utilisation de la profondeur du champ.

La troisième place, qui malheureusement n'est pas gagnante, a reçu Mandy Rondelle avec sa photo «Société de consommation». Ceci est dû au regard critique de la jeune photographe: un passage pour piétons mène à un brocante.

Photovision AG à Berne offre aux deux gagnants un bon d'achat et supporte également le concours 2014 (www.photovision.ch). À l'occasion de l'exposition de tous les photos gagnantes, les lauréats de tous les pays sont invités à Strasbourg pour la remise de la distinction. Les meilleures images de la Suisse sont exposées dans le cadre des Journées photographiques à Bienne. Vous pouvez aussi regarder les dix meilleures photos sur notre site internet.

Le thème pour l'année prochaine est celui des Journées du Patrimoine 2014: À table. En septembre, il y aura des possibilités pour photographier cuisines, restaurants, marchés, festivals, des plats, de la nourriture, des vignobles, des recettes, des maisons de céréales, salles à manger, tables et beaucoup plus. Nous nous réjouissons de recevoir de nombreuses photographies jusqu'au 7 janvier 2015.

Informations complémentaires:

www.nike-kultur.ch/fr/concours-photographique-pour-les-jeunes

Extrait du Rapport annuel 2013 de l'Association du centre NIKE

L'assainissement énergétique des bâtiments historiques: une opération judicieuse

En ouverture de ce rapport, nous souhaitons partager quelques réflexions sur un des principaux sujets qui nous ont occupés en 2013: la stratégie énergétique 2050 et ses incidences sur la conservation du patrimoine culturel. C'est également à ce thème d'une brûlante actualité qu'était consacrée la dernière édition suisse des Journées européennes du patrimoine, intitulée «Feu et lumière».

La réorientation de la production d'énergie vers les énergies renouvelables est en effet un des thèmes les plus urgents inscrits à l'agenda politique. A la fin de l'été dernier, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la stratégie énergétique 2050, que les commissions parlementaires compétentes ont commencé à examiner en automne.

La nouvelle politique énergétique n'occupe pas que le monde politique, c'est aussi un sujet dont tout le monde parle depuis un certain temps. Et le préjugé selon lequel la reconversion énergétique serait en Suisse entravée par une protection du patrimoine excessive à la vie dure. Si l'on regarde les chiffres, on se rend compte que cette idée est absurde; et pourtant, elle risque de remettre inutilement en question des décennies de travail en faveur de la conservation de notre patrimoine culturel. Permettez-nous de vous faire part de quelques réflexions à ce propos:

- La rationalisation énergétique et la préservation de notre patrimoine culturel relèvent toutes deux de l'intérêt public. Et toutes deux s'inscrivent dans le cadre du développement durable, car elles visent à préserver le plus possible des ressources non renouvelables, que celles-ci soient naturelles ou culturelles.
- Il y a en Suisse 1,8 million de bâtiments. Près de 5 % d'entre eux sont placés sous protection et quelque 10 % présentent, d'une façon ou d'une autre, un intérêt pour la conservation du patrimoine. Il y a donc dans notre pays plus d'un million et demi de bâtiments sur lesquels des installations solaires peuvent être placées

sans provoquer de nuisances: cela représente un énorme potentiel pour le développement des énergies renouvelables. Il serait particulièrement efficace de construire de grandes installations photovoltaïques sur les bâtiments industriels, les supermarchés et les équipements collectifs situés dans les zones industrielles ou artisanales et de les encourager financièrement.

- Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent entre la protection du patrimoine et l'approvisionnement en énergie renouvelable, il convient de procéder à une pesée d'intérêts objective, en tenant compte des particularités du cas en question. Trancher a priori et en bloc en faveur du développement des énergies nouvelles ne serait pas démocratiquement justifiable et pourrait conduire à une destruction de notre patrimoine bâti et de nos paysages qui n'est pas du tout nécessaire du point de vue énergétique.

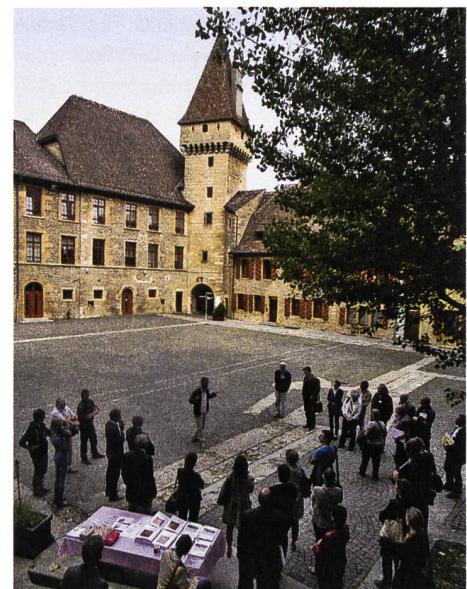
Il est judicieux d'assainir énergétiquement nos bâtiments historiques. Ils affichent déjà un bilan énergétique positif, car ils sont utilisés depuis longtemps et ont été construits intelligemment et en utilisant principalement des matériaux du lieu. En tant que monuments historiques, ils sont uniques tant par leur caractère que par leur valeur; pour améliorer encore leur efficacité énergétique, il faut donc trouver des solutions sur mesure, négociées entre toutes les parties concernées. Dans cette réflexion, il importe de peser le pour et le contre, de tenir compte des gains possibles en confort et en énergie, mais aussi du risque de perte de substance historique. Dans le monde entier, et tout particulièrement en Suisse, on peut trouver des réalisations tout à fait concluantes, qui montrent comment une telle opération peut être couronnée de succès – en recourant parfois à des innovations techniques qui sont du plus grand intérêt pour notre place industrielle.

Pour que de telles réussites se multiplient à l'avenir, il faut aussi réexaminer les règles actuelles de subventionnement des assainissements énergétiques des bâtiments, en tenant compte de l'énergie grise et en insistant sur la proportion d'énergie économisée plutôt que sur le respect de normes minimales fixées a priori. De cette manière, il serait tout à fait possible de concilier les objectifs de la nouvelle stratégie

énergétique et les intérêts de la protection du patrimoine.

Notre patrimoine culturel est une richesse collective d'une inestimable valeur. Les biens culturels comme les monuments et sites historiques, les paysages et les sites archéologiques sont essentiels pour nourrir notre sentiment d'appartenance. Ils ne sont pas seulement des attractions touristiques importantes, mais font partie de notre histoire et de notre identité collective.

Comme on l'a souvent souligné, la Suisse a de l'avenir, si elle sait se montrer ouverte. Et si elle a des racines fortes, elle sera d'autant plus disposée à s'ouvrir. Nous devons donc veiller à ce qu'elle conserve de telles racines!



Le lancement national des 20^e Journées européennes du Patrimoine ch Château de Colombier (NE).

Finances

Les institutions suivantes soutiennent le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles: la Confédération suisse (Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture OFC), la Principauté du Liechtenstein (Service des bâtiments), l'ensemble des cantons suisses et trois villes; s'y ajoutent des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes.

Le Centre NIKE a reçu en 2013 des soutiens financiers pour des projets spécifiques de la part des institutions et organisations suivantes: la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), Pro Patria, la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA).

En 2013, le Centre NIKE disposait d'un budget de 939 300 francs.

Bulletin NIKE, 28^e année

Thèmes centraux:

- Journées européennes du patrimoine: «Feuer Licht Energie / Feu et lumière / Fuoco luce energia»
- Ressource Kulturgut / Patrimoine culturel comme ressource
- Kulturgut und Identität – eine Auslegeordnung / Patrimoine culturel et identité – un état de la question

20^e Journées européennes du patrimoine

C'est avec un thème d'une brûlante actualité, «Feu et lumière», que les Journées européennes du patrimoine ont célébré leur 20^e édition suisse les 7 et 8 septembre 2013, attirant quelque 40 000 visiteurs. Elles ont proposé plus de 860 manifestations dans quelque 240 localités.

Un riche matériel d'information a été élaboré afin de promouvoir les Journées du patrimoine: outre la brochure-programme et les tirés à part déjà mentionnés, une carte postale tirée à 50 000 exemplaires a été diffusée, ainsi que des affiches en format mondial et en format A3. Comme les années antérieures, les personnes intéressées pouvaient s'informer de toutes les manifestations par le biais de notre portail Internet, aux adresses www.venezvisiter.ch et www.hereinspaziert.ch. En outre, le programme était disponible dans une version optimisée pour les smartphones et les tablettes. Une intense campagne de presse a permis à la manifestation de rencontrer un large écho dans les médias, avec 667 articles ou reportages dans la presse écrite ou électronique.

Formation continue

Le Centre NIKE se charge toujours du secrétariat du Groupe de travail formation continue NIKE / OFC / ICOMOS. Dans l'année de référence, le Centre NIKE a ainsi assuré la mise au point des Actes du colloque organisé les 2 et 3 novembre 2012 à Lausanne sur le thème «Patrimoine culturel en mouvement: immobile, mobile ou déplacé»; il a également organisé le financement de la publication. Les travaux préparatoires du prochain colloque battent leur plein: il aura lieu en automne 2014.



Les délégués des membres de l'Association du Centre NIKE regardent la site palafittique de Sutz-Lattrigen (BE), lors de l'assemblée générale.

Activités politiques

- Les travaux de lancement et de mise en place d'Alliance Patrimoine ont eu lieu durant le premier semestre de l'année de référence, sous la conduite de la directrice du Centre NIKE (réécriture des textes pour les différentes publications; production d'imprimés, par ex. dépliants et cartes de visite; création du site Internet; organisation d'une conférence de presse très fréquentée, le 28.5.2013).
- Les principaux dossiers sur lesquels l'Alliance Patrimoine est intervenu ont été l'initiative parlementaire Eder, la stratégie énergétique 2050 et le Message culture 2015–2019.
- En dehors des activités d'Alliance Patrimoine, le secrétariat a répondu à plusieurs procédures de consultation, prenant position sur les objets suivants: révision totale de la loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, révision partielle de l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans d'installations électriques, loi et ordonnance sur les résidences secondaires et instruments de mise en œuvre des révisions partielles de la loi sur l'aménagement du territoire du 15 juin 2012 et du 22 mars 2013 (ordonnance sur l'aménagement du territoire et directives techniques). Ces différentes prises de position ont été mises à la disposition des organisations membres.

lations électriques, loi et ordonnance sur les résidences secondaires et instruments de mise en œuvre des révisions partielles de la loi sur l'aménagement du territoire du 15 juin 2012 et du 22 mars 2013 (ordonnance sur l'aménagement du territoire et directives techniques). Ces différentes prises de position ont été mises à la disposition des organisations membres.

Proposition de programme national de recherche (PNR)

Un groupe d'experts a été formé afin d'achever la mise au point d'une proposition de programme national de recherche sur le thème «Le patrimoine culturel comme ressource»; le projet final a été élaboré en étroite collaboration avec ces experts. En novembre 2013, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a ouvert une nouvelle procédure de sélection pour des propositions de programmes nationaux de recherche. Les milieux intéressés, particuliers, associations ou autorités, étaient invités à participer à cette procédure en déposant leurs esquisses de programme jusqu'au 10 janvier 2014. Notre proposition a pu être déposée dans les délais.

Jean-François Steiert
Conseiller national, président du Centre NIKE

Dr Cordula M. Kessler
Directrice du Centre NIKE

Fribourg et Liebefeld, le 29 janvier 2014

Vous trouverez la version complète du Rapport annuel 2013 en français sur le site internet du Centre NIKE.
www.nike-kulturerbe.ch
(rubrique «À propos de NIKE»)

Die vollständige deutsche Fassung des Jahresberichts 2013 ist auf der Website der NIKE einsehbar.
www.nike-kulturerbe.ch
(Rubrik «Über uns»)

Europäische Tage des Denkmals 2014

Um mit den Europäischen Tagen des Denkmals in der Schweiz mehr Menschen für das Kulturerbe zu sensibilisieren und zu faszinieren, soll der Anlass in den kommenden Jahren erweitert werden. Wie bisher werden die Veranstaltungen an dem Wochenende durch die kantonalen Fachstellen für Denkmalpflege und Archäologie organisiert. Neu soll es zunächst allen Mitgliederorganisationen der NIKE offenstehen, im Rahmen der Denkmalstage Veranstaltungen anzubieten und zu organisieren.

Um die Erweiterung des Veranstalterkreises technisch abwickeln zu können, wurde ein neues Datenerfassungstool eingerichtet, mit der die Veranstaltungen auf der Website der NIKE erfasst werden können. Nach wie vor erfolgt deren Redaktion durch die NIKE. Ab 2015 sollen alle Interessierten, z.B. Berufsverbände, Fachorganisationen, Publikumsgesellschaften, Stiftungen, Behörden, Privatorganisationen die Möglichkeit haben, Veranstaltungen einzugeben.

Ces prochaines années, on prévoit d'élargir le cercle des organisateurs de manifestations offertes dans le cadre des Journées du patrimoine, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes aux richesses de notre patrimoine culturel. Comme jusqu'ici, les services d'archéologie et des monuments historiques des cantons et des villes se chargeront de l'organisation locale de ces deux journées. Mais en outre, toutes les organisations membres de l'association du Centre NIKE pourront dès cette année proposer et organiser leurs propres manifestations dans le cadre des Journées.

Afin de gérer techniquement l'augmentation du nombre d'organisateurs, le Centre NIKE a développé une nouvelle application en ligne permettant d'annoncer directement les manifestations sur le site Internet du Centre. Le Centre NIKE continuera d'assurer la rédaction définitive du programme. Il est prévu d'ouvrir encore plus largement le cercle des organisateurs à partir de 2015, en donnant à tous les groupements intéressés la possibilité d'annoncer des manifestations: associations professionnelles, organisations spécialisées, sociétés anonymes, fondations, pouvoirs publics ou organisations privées.

Tagung / Colloque

Turmbau zu Babel? Qualitätssicherung am Denkmal

Denkmäler bedürfen früher oder später der Pflege. Bereits im Planungsprozess und später am Kulturgut selber treffen sich Partner mit unterschiedlichen Zielvorgaben und Qualifikationen: von der Eigentümerschaft und der Generalunternehmung über Bauphysiker, Architekten und Restauratorinnen bis hin zur Denkmalpflege. Die involvierten Fachleute mit ihren unterschiedlichen Interessen und Vorgaben, Kompetenzen und Charakteren machen die Arbeit am Denkmal zu einer hochkomplexen Aufgabe, die grosse Herausforderungen an alle Beteiligten stellt.

Wie lassen sich angesichts der Komplexität die notwendigen Konservierungs- und Restaurierungsziele definieren und durchsetzen? Wer entscheidet über die anzuwendenden Methoden? Wie einigt man sich bei Divergenzen am erfolgversprechendsten auf gemeinsame Ziele? Wie lässt sich die Qualität der durchgeföhrten Massnahmen sichern und wer übt die notwendige Kontrolle aus?

Die Fachtagung Weiterbildung / Formation continue 2014 stellt die Zusammenarbeit der Fachleute am Kulturgut und Fragen der Zuständigkeit und Qualitätssicherung in dieser komplexen Situation ins Zentrum. Sie sucht nach wirksamen Verfahren zur Festlegung der Ziele und deren Umsetzung, nach erfolgreichen Methoden der Prozessorganisation und Zusammenarbeit, nach Kommunikationsmodellen um auftretende Divergenzen zu überwinden, ebenso wie nach der Beurteilung oder Messung dieser Ziele und der Ergebnisse.

In Input-Referaten sollen Ansätze und Instrumente zum Umgang und zur Gestaltung komplexer Systeme vorgestellt werden. In Workshops werden dann fachspezifische Instrumente erarbeitet, diskutiert und geübt.

24. – 25.10.2014, Bern
Infos: www.nike-kulturerbe.ch > Weiterbildung / Formation continue

Gestion de la qualité sur les chantiers patrimoniaux: une tour de Babel?

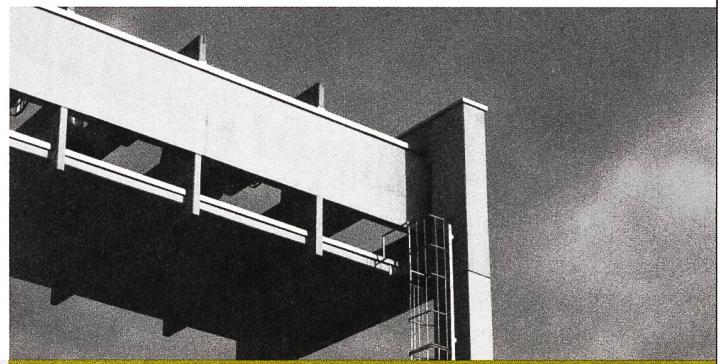
Ôt ou tard, un monument doit faire l'objet de travaux d'entretien. Des premières phases de la planification aux interventions portant directement sur le bien culturel concerné, ces travaux associent des partenaires ayant des qualifications et des objectifs différents: propriétaire, maître d'œuvre, physicien du bâtiment, architecte, restaurateur et service des monuments historiques. L'implication de ces nombreux spécialistes, avec les intérêts, les règles déontologiques, les compétences et les caractères qui leur sont propres, fait de la restauration d'un bâtiment historique une tâche extrêmement ardue, qui place tous les participants face à de grands défis.

Dans cette situation complexe, comment définir et mettre en œuvre les objectifs en matière de conservation et de restauration? Qui doit déterminer les méthodes de travail à appliquer? Comment se mettre d'accord lorsque des divergences apparaissent quant aux buts à atteindre? Comment peut-on garantir la qualité des travaux entrepris et à qui en doit-on confier le contrôle?

Le colloque de formation continue 2014 se concentrera sur les thèmes de la collaboration et de la répartition des compétences entre les différents spécialistes intervenant sur un bien culturel, sans oublier la question de la garantie de la qualité dans cette situation complexe. Il cherchera à dégager des procédures efficaces pour fixer les objectifs et les moyens de les atteindre, des méthodes adéquates en matière de collaboration et d'organisation des processus, des modèles de communication permettant de surmonter d'éventuelles divergences, ainsi que des méthodes visant à évaluer la pertinence des objectifs retenus et la qualité des résultats obtenus.

Des exposés destinés à amorcer le débat présenteront un certain nombre de méthodes et d'instruments permettant d'aborder et d'organiser des systèmes complexes. Dans le cadre d'ateliers, les participants pourront ensuite élaborer des instruments spécifiques au domaine en question, en débattre et les mettre en pratique.

MODERNE ARCHITEKTUR IM KANTON SOLOTHURN 1940 bis 1980



bis September 2014
Historisches Museum Olten
Dienstag bis Sonntag 14 – 17 Uhr

bis September 2014
Kultur-Historisches Museum Grenchen
Mittwoch, Freitag bis Sonntag 14 – 17 Uhr

